

Pour l'application EPA, l'ISFM opte pour une solution duale avec deux fournisseurs

Après un examen et une analyse approfondis des devis reçus en vue de la création d'une application à l'échelle nationale pour la saisie et la gestion des EPA dans la formation médicale postgraduée, l'ISFM a opté pour une collaboration avec deux entreprises suisses precisionED (preparedEPA) et Realliance. L'ISFM se réjouit de la conclusion d'un partenariat solide avec deux entreprises déjà bien établies dans notre pays.

Dans le cadre du passage à la formation médicale basée sur les compétences ouvrant la voie aux EPA (Entrustable Professional Activities / « activités professionnelles confiées »), une application visant à saisir les différents EPA doit être mise à la disposition des médecins en formation et des médecins qui les forment. Cette application permettra de présenter toutes les observations individuelles sur une EPA en vue d'une décision sommative sur un « entrustment level » pour cette EPA. En outre, l'application doit également permettre de documenter ces « entrustment level » sommatifs, qui seront à l'avenir déterminants pour la formation postgraduée, et de les transmettre ultérieurement à l'ISFM. De cette manière, après l'adaptation du cursus des différentes disciplines, l'examen de spécialiste ne pourra être passé ou un titre de spécialiste ne pourra être attribué qu'une fois que certains « entrustment level » sommatifs définis pour chaque EPA d'une discipline auront été atteints.

L'objectif est de pouvoir proposer dès la fin du premier trimestre 2025 la première version de cette application spécialement adaptée aux besoins des médecins en formation, des médecins formateurs et de l'ISFM. Cette première version ne présentera pas encore toutes les fonctionnalités souhaitées, mais elle **devrait pouvoir être utilisée** pour saisir les évaluations individuelles des EPA. Les autres fonctionnalités, notamment transmettre à l'ISFM les « entrustment levels » des différents EPA nécessaires pour satisfaire aux conditions d'obtention d'un titre de spécialiste, **seront implémentées ultérieurement**. Avant cette étape, de nombreux programmes de formation postgraduée doivent encore être réorganisés en vue de la formation basée sur les compétences et les EPA correspondants développés. Ainsi, pour l'instant, rien ne change encore dans le processus d'obtention d'un titre de spécialiste ou d'une formation approfondie. **Le processus du logbook électronique reste en place.**

Contact :

epa.app@siwf.ch

Tél. +41 31 503 06 00